

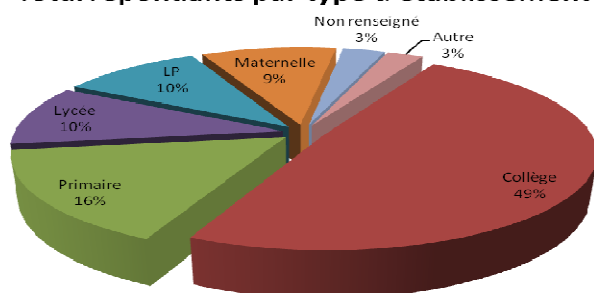
Lancée début octobre, l'enquête réalisée par la FSU et ses syndicats concernés a recueilli un nombre important de réponses, individuelles ou collectives. Elles permettent, alors que se terminent les Assises académiques et inter académiques organisées par le ministère dans les réseaux RRS et ECLAIR, de présenter à la fois le bilan des établi par les personnels et les perspectives de la politique d'éducation prioritaire.

DES REPONSES NOMBREUSES

Plus de 1700 personnels de l'EN, majoritairement enseignants en éducation prioritaire, ont répondu à l'enquête FSU. Cela permet d'avoir des réponses venant de tous les départements, et de tous les types de personnels.

Sans surprise, ce sont principalement les personnels qui exercent en collège qui ont répondu le plus, sans doute parce que c'est le niveau le plus sensible où se concentrent les difficultés les plus importantes.

Total répondants par type d'établissement

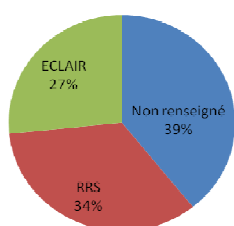


Au total, l'enquête permet, avec un nombre de réponses élevé, de cerner au mieux la situation de l'éducation prioritaire et de mettre en lumière les demandes des personnels pour assurer la réussite de leurs élèves, alors qu'ils ont le

sentiment que les Assises dans les réseaux et les établissements ne leur ont pas permis, pour diverses raisons, de le faire dans les meilleures conditions : préparation souvent chaotique, sur un temps trop court et rarement banalisé.

Le nombre de réponses important – pour une enquête de fond qui demandait temps et réflexion – témoigne aussi de la ferme volonté des personnels qui exercent en éducation prioritaire de dire toutes leurs difficultés et de voir leur parole et leurs analyses prises en compte ; d'appeler à une relance qui ne soit pas de façade et qui permette d'améliorer les conditions d'études de leurs élèves et leurs conditions d'exercice pour que la politique d'éducation prioritaire renoue avec l'ambition pour tous.

Classement en éducation prioritaire



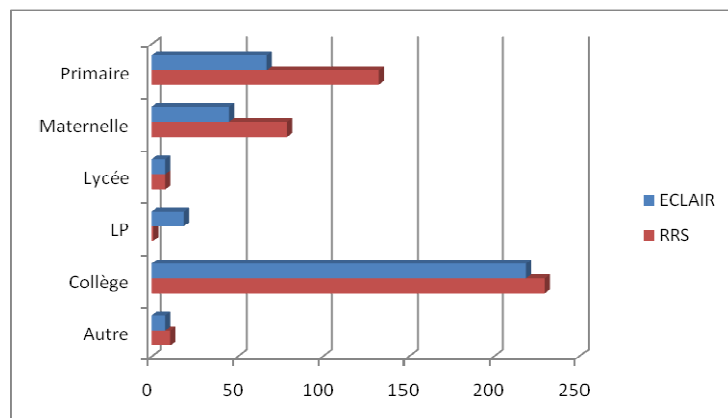
Tous les répondants ne précisent par le classement de leur établissement. Mais à examiner les réponses, il semble que cela concerne des réseaux RRS : ces répondants semblent ignorer le sigle, ce qui montrerait que la politique d'éducation prioritaire a laissé de côté depuis plusieurs années les réseaux qui n'étaient pas RAR d'abord, puis ECLAIR.

Par classement EP		
Classement EP	Réponses	Pourcentage
Non renseigné	687	39,21%
RRS	599	34,19%
ECLAIR	466	26,60%
Total	1752	



Enfin, il apparaît que ce sont davantage des personnels qui exercent en RRS qui répondent, ce qui s'explique par le plus grand nombre de ces établissements. Mais on remarquera que si ce sont quasiment tous les LP ECLAIR qui sont représentés, il n'y a qu'un seul LP classé RRS, ce qui confirme que dans de nombreux établissements, le classement RRS a été « oublié » par les personnels – sans doute parce que, depuis 2006 et particulièrement depuis 2010, ils ont été eux-mêmes « oubliés ».

Types d'établissements par classement EP						
Classement EP	Autre	Collège	LP	Lycée	Maternelle	Primaire
ECLAIR	8	219	19	8	45	67
RRS	11	230	1	8	79	133



Le nombre de réponses par département montre que ce sont ceux qui concentrent le plus de difficultés et où le nombre de réseaux de l'éducation prioritaire est le plus important qui ont répondu le plus, en particulier dans les académies de Créteil, Aix-Marseille, Lille, Lyon et Versailles.

Réponses par département		
Département	Réponses	Pourcentage
93	132	9,00%
Non renseigné	72	4,91%
69	69	4,70%
13	53	3,61%
59	47	3,20%
974	42	2,86%
33	36	2,45%
95	35	2,39%
78	32	2,18%
34	31	2,11%
91	30	2,04%
76	29	1,98%
75	29	1,98%
27	29	1,98%
92	29	1,98%
06	23	1,57%
94	23	1,57%
51	22	1,50%
67	22	1,50%
62	21	1,43%
68	21	1,43%
49	20	1,36%
77	20	1,36%
38	20	1,36%
60	20	1,36%
31	18	1,23%

Réponses par département		
Département	Réponses	Pourcentage
80	18	1,23%
25	16	1,09%
64	15	1,02%
19	15	1,02%
44	14	0,95%
03	13	0,89%
973	13	0,89%
30	13	0,89%
02	12	0,82%
37	12	0,82%
89	12	0,82%
84	12	0,82%
41	12	0,82%
16	12	0,82%
54	11	0,75%
26	11	0,75%
28	11	0,75%
65	11	0,75%
83	11	0,75%
07	11	0,75%
08	11	0,75%
35	10	0,68%
58	10	0,68%
74	9	0,61%
57	9	0,61%
972	9	0,61%

Réponses par département		
Département	Réponses	Pourcentage
14	9	0,61%
971	9	0,61%
72	9	0,61%
63	9	0,61%
86	8	0,55%
42	8	0,55%
17	8	0,55%
45	8	0,55%
40	8	0,55%
85	7	0,48%
73	7	0,48%
71	7	0,48%
36	7	0,48%
47	7	0,48%
21	7	0,48%
39	6	0,41%
87	6	0,41%
66	6	0,41%
12	6	0,41%
01	6	0,41%

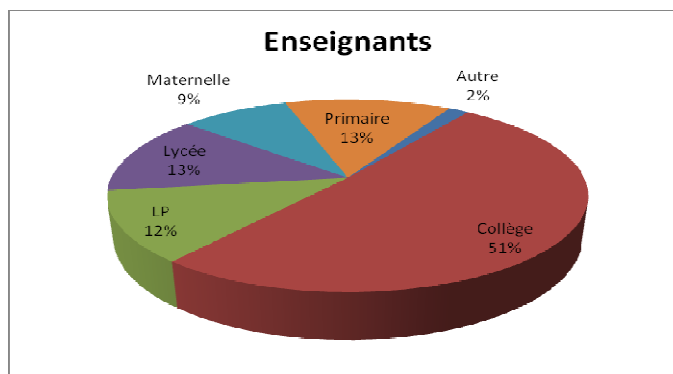
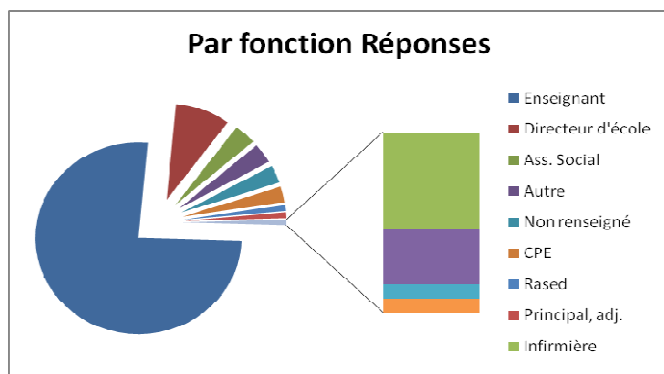
Le tableau ne fait figurer que les départements pour lesquels il y a au moins 6 réponses.

Qui a répondu ?

Ce sont principalement des enseignants qui ont répondu à l'enquête, qu'ils soient dans le 1^{er} ou dans le 2nd degré. Dans la catégorie « Autre », on trouve des coordonateurs (12) devenus secrétaires de Comité exécutif dans les ECLAIR ex RAR, des retraités (8) qui ont exercé en éducation prioritaire et 2 AVS qui accompagnent des élèves en situation de handicap dans des écoles ou des établissements de l'EP.

Par fonction		
Fonction	Réponses	Pourcentage
Enseignant	1115	76,01%
Directeur d'école	127	8,66%
Ass. Social	51	3,48%
Autre	49	3,34%
Non renseigné	44	3,00%
CPE	39	2,66%
Rased	15	1,02%
Chef d'etb, adj.	14	0,95%
Infirmière	7	0,48%
Administratif	4	0,27%
Psych scolaire	1	0,07%
COPsy	1	0,07%

Fonction par établissement						
Fonction	Autre	Collège	LP	Lycée	Maternelle	Primaire
Enseignant	18	564	132	147	97	148
Rased	1	1			2	10
CPE	1	23	9	6		
Ass. Social	5	39	4	3		
Psych scolaire						1
COPsy	1					
Infirmière	1	1	3			1
Administratif	2	2				
Directeur d'école	5				51	70
Chef d'etb, adj.		10	1	3		
Autre	11	10	5	4	3	6
Non renseigné		5	5	1	1	2



Avec la FSU,
pour le Service Public !



Le nombre de réponses progresse selon l'ancienneté en éducation prioritaire. Avec près de la moitié de ceux qui ont répondu à cette question, les personnels qui exercent en éducation prioritaire depuis plus de dix sont sans doute ceux qui ont choisi de s'y investir ou de s'y stabiliser ; leur ancienneté leur en donne la mémoire et leur expérience.

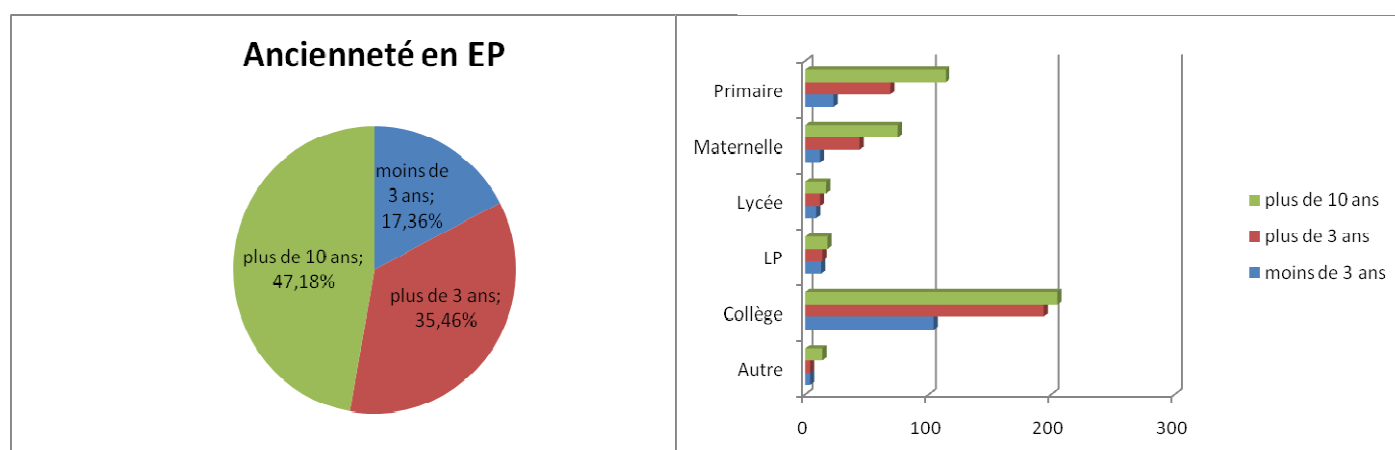
Par ancienneté		
Ancienneté	Réponses	Pourcentage
moins de 3 ans	166	17,36%
plus de 3 ans	339	35,46%
plus de 10 ans	451	47,18%

Ancienneté par type d'établissement						
Ancienneté	Autre	Collège	LP	Lycée	Maternelle	Primaire
moins de 3 ans	4	104	13	9	12	23
plus de 3 ans	4	194	14	12	44	69
plus de 10 ans	14	205	18	17	75	114

leur confère une bonne connaissance du fonctionnement de l'éducation prioritaire et des phénomènes de tous ordres à l'œuvre dans les difficultés scolaires.

Avec ceux qui ont plus de 3 ans d'ancienneté (plus d'un tiers des répondants), Ils constituent le noyau dur de ces établissements, à même d'accueillir leurs nouveaux collègues et de les accompagner.

On peut remarquer que s'agissant du collège, les nombre de répondants qui ont plus de 3 ans d'ancienneté et plus de 10 ans sont très proches, alors que l'écart est plus marqué ailleurs :



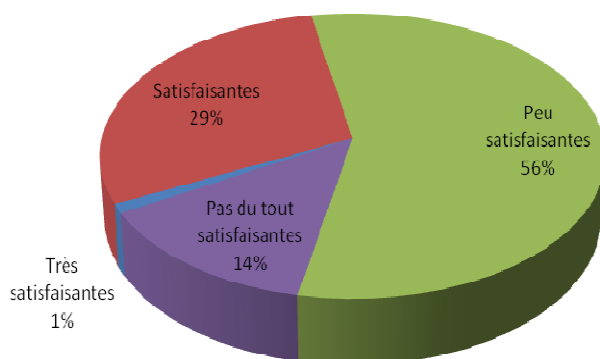
Ce sont très majoritairement des personnels syndiqués qui ont répondu à l'enquête. Si les syndiqués à la FSU représentent plus de deux tiers des répondants, un sur dix se déclare syndiqué ailleurs. De plus, près de un répondant sur 5 n'est pas syndiqué. L'enquête a donc rassemblé bien au-delà de ses adhérents.

On peut y voir la confirmation du besoin des personnels en éducation prioritaire se saisir de toutes les voies pour s'exprimer, témoigner de leurs difficultés d'exercice au quotidien, de leur expérience, d'émettre des propositions pour permettre la réussite de tous les élèves.

Ce besoin a conduit nombre de collègues non syndiqués ou adhérent à une autre organisation à répondre individuellement à l'enquête. Mais elle en a conduit certains à répondre collectivement dans leur établissement dans un nombre non négligeable d'établissements. C'est donc un besoin à la fois individuel et collectif – que les demi-journées n'ont pas permis de satisfaire pleinement.

Conditions d'exercice, conditions d'enseignement

Conditions de travail



Conditions de travail (réponses individuelles et collectives)

Cond Travail	Réponses	Pourcentage	
Très satisfaisantes	13	1,03%	30,33%
Satisfaisantes	369	29,30%	
Peu satisfaisantes	706	56,07%	69,65%
Pas du tout satisfaisantes	171	13,58%	

Conditions de travail par classement EP

Classement EP	Pas du tout satisfaisantes	Peu satisfaisantes	Satisfaisantes	Très satisfaisantes
Non précisé	13,03%	48,62%	36,59%	1,75%
ECLAIR	11,62%	59,46%	27,84%	1,08%
RRS	15,85%	58,10%	25,35%	0,70%

Conditions de travail par fonction

Fonction	Pas du tout satisfaisantes	Peu satisfaisantes	Satisfaisantes	Très satisfaisantes
Non renseigné	18,18%	54,55%	27,27%	0,00%
Administratif	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Ass. Social	5,88%	55,88%	38,24%	0,00%
Autre	10,53%	47,37%	42,11%	0,00%
COPsy	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
CPE	7,41%	55,56%	37,04%	0,00%
Directeur d'école	16,67%	62,75%	20,59%	0,00%
Enseignant	13,48%	54,15%	30,81%	1,56%
Infirmière	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%
Principal, adj.	0,00%	60,00%	40,00%	0,00%
Psych scolaire	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
Rased	8,33%	58,33%	33,33%	0,00%

Le jugement est sans appel : les personnels qui exercent dans les établissements de l'éducation prioritaire estiment à plus des deux tiers que leurs conditions de travail ne sont pas satisfaisantes.

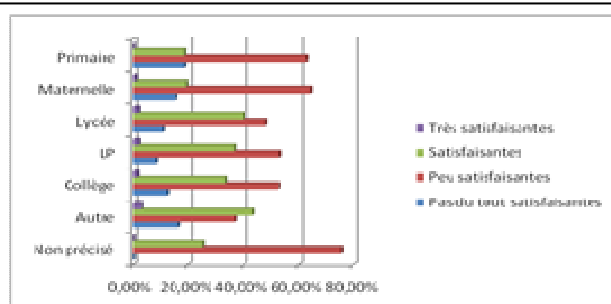
Lorsque les répondants précisent le classement de leur établissement, les proportions sont encore accentuées avec une insatisfaction qui dépasse 70% en ECLAIR et atteint même près de 74% en RRS.

C'est surtout dans le premier degré, aussi bien en maternelle où il dépasse 80% qu'en école primaire où il s'en approche, que le mécontentement s'exprime le plus fortement. Dans le second degré, l'insatisfaction est davantage marquée au collège, avec plus de 65%, qu'au lycée général et technologique, avec plus de 61% et dans les LP avec plus de 58%. Cela tient pour beaucoup aux effectifs et aux possibilités de travail en groupes (voir plus loin).

Ce sont d'ailleurs les directeurs d'école qui se déclarent les moins satisfaits (plus de 80%), avant les enseignants et les CPE à près de 68% et 63%. **On doit aussi remarquer que les chefs d'établissement, eux-mêmes l'objet d'injonctions multiples, parfois contradictoires, montrent une insatisfaction de 60%.** *Le nombre très faibles de réponses justifie-il qu'on utilise cet argument ?*

Conditions de travail par type d'établissement

Etb	Pas du tout satisfaisantes	Peu satisfaisantes	Satisfaisantes	Très satisfaisantes
	0,00%	75,00%	25,00%	0,00%
Autre	16,67%	36,67%	43,33%	3,33%
Collège	12,27%	52,92%	33,40%	1,41%
LP	8,41%	53,27%	36,45%	1,87%
Lycée	10,81%	47,75%	39,64%	1,80%
Maternelle	15,74%	63,89%	19,44%	0,93%
Primaire	18,75%	62,50%	18,75%	0,00%



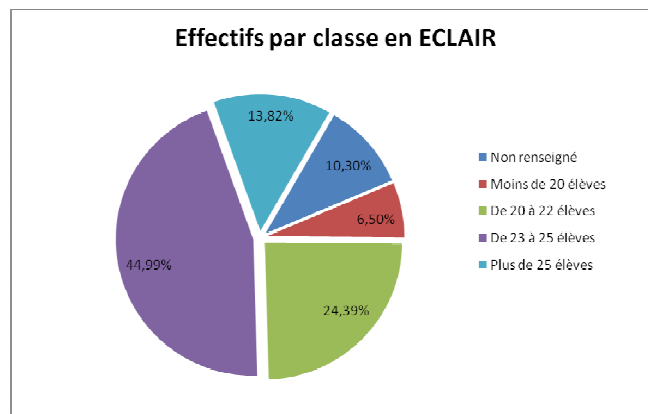
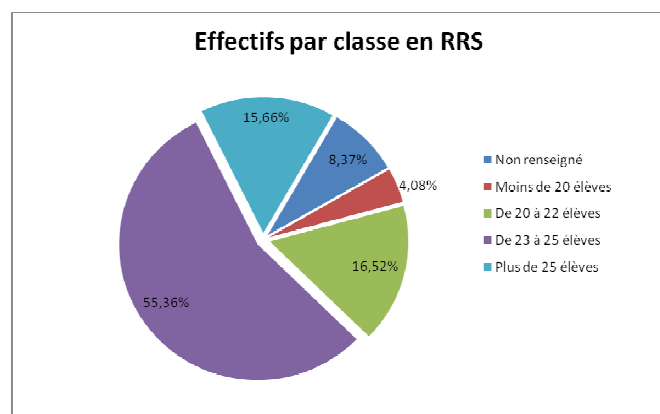
Les effectifs par classe

En éducation prioritaire, ils dépassent très majoritairement 23 élèves en collège (66,71%) et 25 élèves en lycée général et technologique (59,76%). Dans le 1^{er} degré, il est rare que les effectifs soient inférieurs à 23 élèves : 75,32% des classes en maternelle et 60,93% en primaire ont 23 élèves ou plus.

Effectifs par Classe par établissement						
Effectifs	Collège	LP	Lycée	Maternelle	Primaire	Autre
Non renseigné	11,91%	22,01%	23,17%	12,34%	10,08%	33,33%
Moins de 20 élèves	5,04%	15,72%	4,27%	2,60%	5,46%	17,78%
De 20 à 22 élèves	16,34%	11,95%	3,05%	9,74%	23,53%	4,44%
De 23 à 25 élèves	46,56%	27,04%	9,76%	57,14%	44,96%	20,00%
Plus de 25 élèves	20,15%	23,27%	59,76%	18,18%	15,97%	24,44%

Effectifs	ECLAIR	RRS
Non renseigné	10,30%	8,37%
Moins de 20 élèves	6,5%	4,08%
De 20 à 22 élèves	24,39%	16,52%
De 23 à 25 élèves	44,99%	55,36%
Plus de 25 élèves	13,82%	15,66%

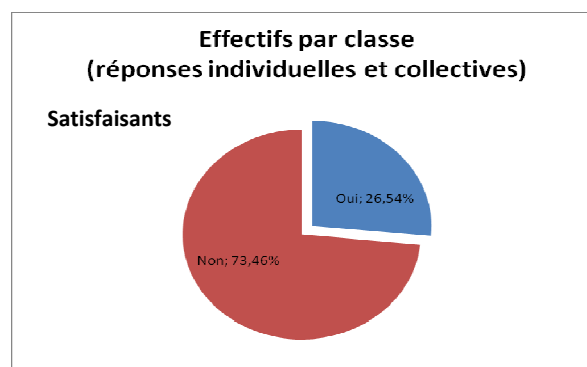
Lorsque l'on examine les effectifs par classe selon le classement RRS ou ECLAIR, on retrouve des proportions du même ordre. Si en ECLAIR les effectifs sont plus souvent inférieurs à 22 élèves qu'en RRS (30,89% contre 20,60%), il est fréquent qu'ils dépassent 23 élèves, même en ECLAIR : 58,81% ; en RRS, c'est plus des deux tiers avec 71,02%.



Les personnels sont globalement insatisfaits des effectifs par classe (près des trois quarts d'entre eux).

Le croisement avec d'autres paramètres (taille des classes dans l'établissement, type d'établissement et classement éducation prioritaire), donne des résultats qui sont toujours du même ordre : trois quarts des personnels environ ne sont pas satisfaits des effectifs par classe qu'ils doivent prendre en charge. Et plus la taille des classes croît, plus le taux d'insatisfaction grandit (hormis pour les classes à moins de 20 élèves).

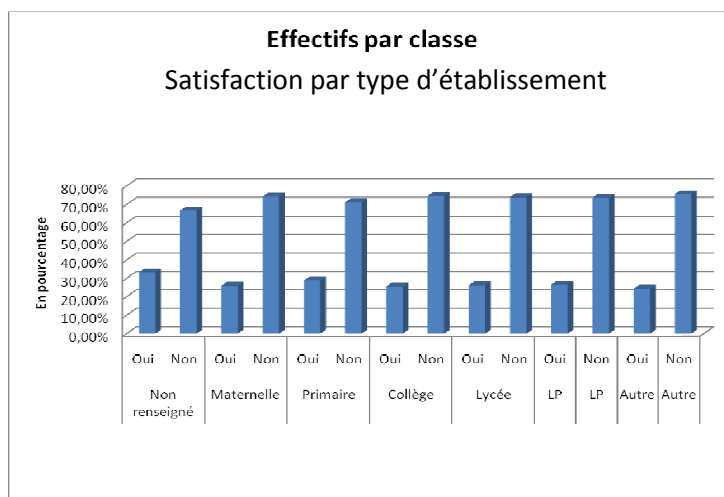
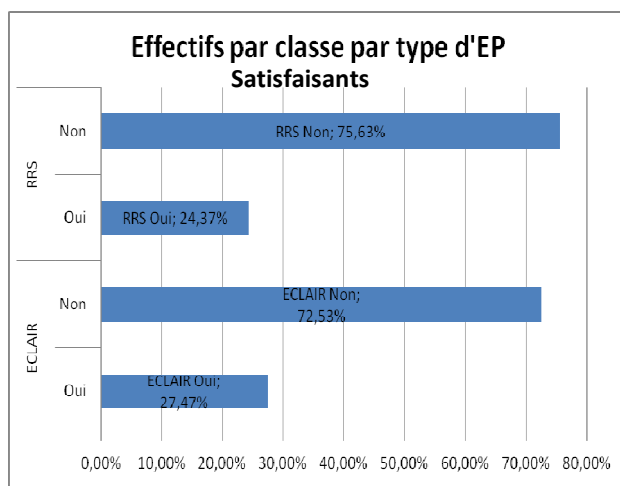
Effectifs par classe (réponses individuelles et collectives)		
Effectifs	Satisfaisants	Pourcentage
Moins de 20 élèves	Oui	28,57%
	Non	71,43%
De 20 à 22 élèves	Oui	31,98%
	Non	68,02%
De 23 à 25 élèves	Oui	28,79%
	Non	71,21%
Plus de 25 élèves	Oui	22,68%
	Non	77,32%



Effectifs par classe (réponses individuelles et collectives)		
Classement EP	satisfaisants	Pourcentage
ECLAIR	Oui	27,47%
	Non	72,53%
RRS	Oui	24,37%
	Non	75,63%

Le croisement à la fois avec le type d'établissement et le classement en éducation prioritaire montre que les effectifs par classe ne sont pas satisfaisants, que ce soit en ECLAIR ou en RRS, et quel que soit l'établissement d'exercice. C'est particulièrement le cas en collège et en LP, mais aussi en école maternelle.

Etes-vous satisfaits des effectifs par classe ? (réponses individuelles)								
Classement EP		Autre	Collège	LP	Lycée	Maternelle	Primaire	Total
ECLAIR	Oui	37,50%	24,20%	31,58%	37,50%	17,78%	28,36%	25,20%
	Non	62,50%	75,80%	68,42%	62,50%	82,22%	71,64%	74,80%
RRS	Oui	27,27%	27,39%	0,00%	12,50%	18,99%	21,80%	23,81%
	Non	72,73%	72,61%	100,00%	87,50%	81,01%	78,20%	76,19%



Effectifs par classe (réponses individuelles et collectives)		
Etablissement	Satisfaisants	Pourcentage
Non renseigné	Oui	33,33%
	Non	66,67%
Maternelle	Oui	25,88%
	Non	74,12%
Primaire	Oui	28,88%
	Non	71,12%
Collège	Oui	25,56%
	Non	74,44%
Lycée	Oui	26,14%
	Non	73,86%
LP	Oui	26,44%
	Non	73,56%
Autre	Oui	24,44%
	Non	75,56%

Quelle que soit la fonction exercée, l'insatisfaction face aux effectifs trop importants est partagée, avec des taux qui oscillent de plus de 70% à 100% :

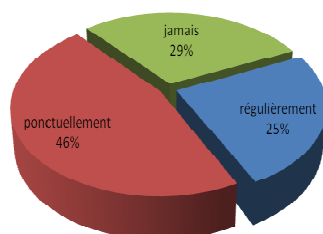
Effectifs : satisfaction par fonction			
Fonction	Oui	Non	
Non renseigné	12	32	72,73%
Enseignant	291	824	73,90%
Rased	2	13	86,67%
CPE	8	31	79,49%
Ass. Social	9	42	82,35%
Psych scolaire	0	1	100,00%
COPsy		1	100,00%
Infirmière	2	5	71,43%
Administratif	0	4	100,00%
Directeur d'école	32	95	74,80%
Principal, adj.	4	10	71,43%
Autre	7	42	85,71%

Le travail en groupes restreints

Les possibilités de travail en groupes réduits sont peu développées : dans un cas sur trois, il n'est possible de travailler en groupes que ponctuellement et dans près d'un cas sur quatre, les enseignants ne profitent d'aucun temps de travail en groupe, même ponctuellement. Faute de financement à hauteur des besoins et des enjeux, les moyens des écoles et des établissements ne permettent dans l'ensemble ni des effectifs par classe qui se rapprochent de 20 élèves, ni de développer le travail en groupes.

Travail en petits groupes		
groupes	Réponses	Pourcentage
régulièrement	287	24,72%
ponctuellement	533	45,91%
jamais	341	29,37%

Travail en groupe



Travail en groupes par type d'établissement			
Etb	jamais	ponctuellement	régulièrement
Autre	23,08%	42,31%	34,62%
Collège	38,31%	44,94%	16,76%
LP	16,67%	36,84%	46,49%
Lycée	15,00%	38,33%	46,67%
Maternelle	22,56%	53,38%	24,06%
Primaire	27,36%	53,30%	19,34%

Groupes par classement EP			
EP	groupes	Réponses	Pourcentage
ECLAIR	jamais	74	23,20%
	ponctuellement	164	51,41%
	régulièrement	81	25,39%
RRS	jamais	132	32,12%
	ponctuellement	213	51,82%
	régulièrement	66	16,06%

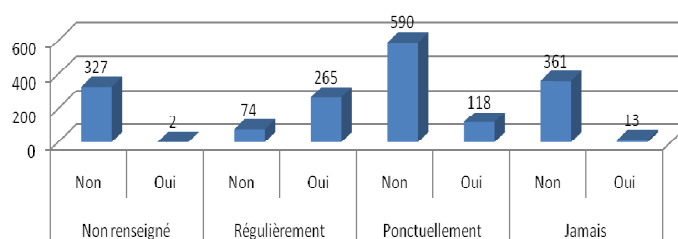
C'est en collège que le travail en groupe est le moins fréquent : les grilles horaires ne le permettent en effet que dans de rares disciplines et seulement en 6^{ème} ; cela ne peut se produire que ponctuellement, mais seulement dans moins d'un cas sur deux en raison sans doute de la réduction des moyens et donc des marges de manœuvre ces dernières années. La satisfaction des personnels est corrélée à la régularité

du travail en groupe.

Etes-vous satisfait par les possibilités de travail en groupe ?
(réponses individuelles et collectives)

groupes	satisfaisants	Réponses	%
Non renseigné	Non	327	99,39%
	Oui	2	0,61%
Régulièrement	Non	74	21,83%
	Oui	265	78,17%
Ponctuellement	Non	590	83,33%
	Oui	118	16,67%
Jamais	Non	361	93,52%
	Oui	13	3,48%

Etes-vous satisfait du travail en groupe ?



La co-intervention

Le travail en co-intervention dans une même classe à certains moments est peu développé puisqu'il représente à peine un tiers des réponses. S'il l'est un peu plus en ECLAIR, c'est sans doute parce qu'il a été d'abord mis en place dans les RAR.

Co-intervention ?		
Co-intervention	Réponses	Pourcentage
Oui	480	32,72%
Non	987	67,28%

Co-intervention par type EP			
Classement EP	Co-intervention	Réponses	Pourcentage
ECLAIR	Oui	135	36,59%
	Non	234	63,41%
RRS	Oui	150	32,19%
	Non	316	67,81%

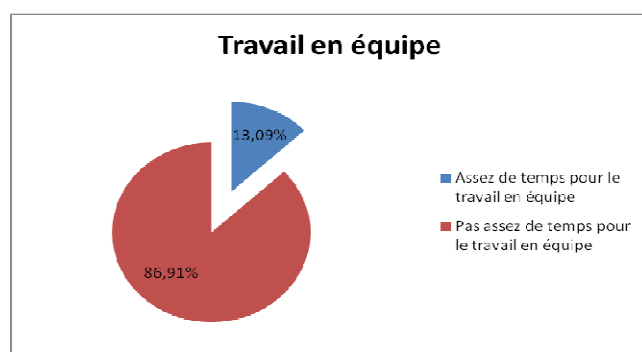
Co-intervention par type d'établissement			
Etb	Co-intervention	Réponses	Pourcentage
Maternelle	Oui	54	35,06%
	Non	100	64,94%
Primaire	Oui	71	29,83%
	Non	167	70,17%
Collège	Oui	236	36,03%
	Non	419	63,97%
Lycée	Oui	57	34,76%
	Non	107	65,24%
LP	Oui	37	23,27%
	Non	122	76,73%
Autre	Oui	13	28,89%
	Non	32	71,11%

Par co-intervenant		
co-intervenant	Réponses	Pourcentage
Non renseigné	274	18,68%
ass pédagogique	50	3,41%
Autre	8	0,55%
autre enseignant	29	1,98%
enseignant surnuméraire	42	2,86%
enseignant école/etb	64	4,36%
RASED	12	0,82%
vie scolaire	1	0,07%

Ce sont d'ailleurs majoritairement les Assistants pédagogiques, implantés dans les ex RAR, qui co-interviennent.

Le travail en équipe

Travail en équipe		
Temps pour le travail équipe	Réponses	Pourcentage
Assez de temps	146	13,40%
Pas assez de temps	943	86,60%
Travail en équipe (réponses individuelles et collectives)		
Temps pour le travail équipe	Réponses	Pourcentage
Assez de temps	169	13,09%
Pas assez de temps	1122	86,91%



Rémunération du travail en équipe		
Type de rémunération	Réponses	Pourcentage
Non renseigné	419	28,56%
dans le service	255	17,38%
rémunéré en HSA	13	0,89%
rémunéré en HSE	41	2,79%
non rémunéré	739	50,37%

Demande forte des personnels, le temps accordé pour le travail en équipe est pourtant très faible et très rarement reconnu dans les services. Et plus de 50% voient leur travail non rémunéré.

Si la situation semble un peu meilleure dans les ECLAIR, les personnels restent tout de même près de 9 sur 10 à estimer n'avoir pas avoir assez de temps.

Travail en équipe par classement EP		
Classement EP	Assez de temps	Pas assez de temps
ECLAIR	11,35%	88,65%
RRS	9,82%	90,18%

C'est en collège que le temps manque le plus avec plus de 90% des réponses, alors que la situation paraît plus favorable en maternelle et en LP :

Travail en équipe par type d'établissement		
Etablissement	Assez de temps	Pas assez de temps
Non renseigné	18,18%	81,82%
Maternelle	25,83%	74,17%
Primaire	11,73%	88,27%
Collège	8,61%	91,39%
Lycée	13,76%	86,24%
LP	22,12%	77,88%
Autre	20,69%	79,31%

Equipe pluri-professionnelle

La difficulté à pouvoir travailler en équipe dans de bonnes conditions est accentuée par l'absence dans la très grande majorité des écoles et des établissements d'une équipe pluri-professionnelle complète, pourtant essentielle pour prendre en charge les élèves dans leur globalité et peser sur toutes les sources de difficulté :

Equipe pluri-professionnelle		
Equipe complète	Réponses	Pourcentage
Oui	403	27,47%
Non	1064	72,53%

Disponibilité de l'équipe pluri-professionnelle			
Equipe complète	Equipe disponible	Réponses	Pourcentage
Oui	Oui	104	25,80%
	Non	299	74,20%
Non	Oui	23	2,16%
	Non	1041	97,84%

Quand elles existent, les possibilités de travail en commun pour croiser les regards et trouver collectivement des réponses adaptées à la situation de chaque élève sont le plus souvent réduites, faute d'accorder du temps dans le service des personnels concernés.

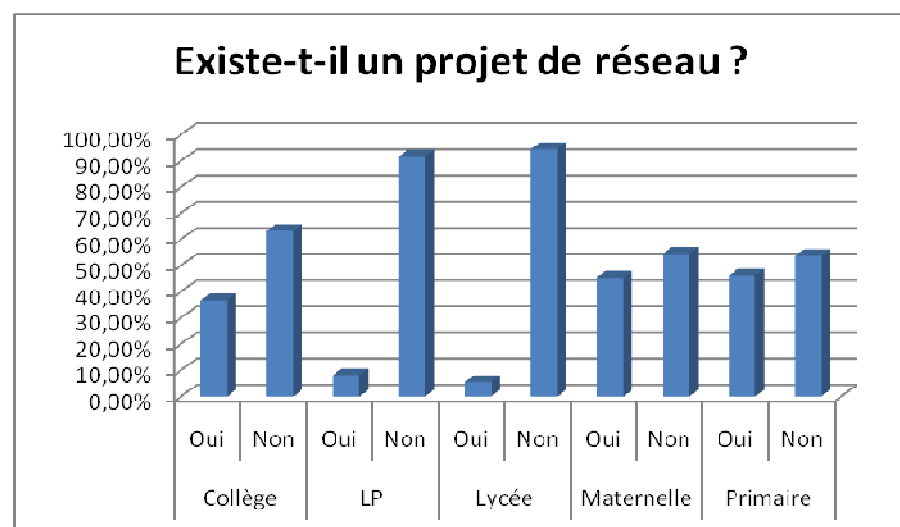
Relations avec les parents d'élèves

Relations avec les parents d'élèves			
Temps pour rencontrer les parents	Dispositifs pour implication des parents	Nombre	Pourcentage
Oui	Oui	300	20,45%
	Non	216	14,72%
Non	Oui	237	16,16%
	Non	714	48,67%

Manque de temps reconnu, encore, pour permettre de rencontrer les parents d'élèves régulièrement, même lorsque l'école ou l'établissement met en place des dispositifs ad hoc, qui viennent s'ajouter à un temps de travail déjà lourd.

Projet de réseau

Le projet du réseau, qui doit être élaboré par le comité exécutif dont les personnels ne sont pas membres, l'est rarement avec les équipes des écoles et des collèges de l'éducation prioritaire. Il n'est pas étonnant que pour plus des deux tiers des réponses le projet de réseau ne soit ni connu, ni même partagé.



Existe-t-il un projet de réseau ?		
Etb	Projet de réseau	%
Collège	Oui	36,79%
	Non	63,21%
LP	Oui	8,18%
	Non	91,82%
Lycée	Oui	5,49%
	Non	94,51%
Maternelle	Oui	45,45%
	Non	54,55%
Primaire	Oui	46,22%
	Non	53,78%

Projet de réseau par classement		
Projet de réseau	Classement	%
ECLAIR	oui	52,03%
	non	47,97%
RRS	Oui	45,28%
	non	54,72%

C'est dans les ex RAR, devenus ECLAIR, que les personnels connaissent le plus souvent l'existence du projet de réseau. Mais ils n'y ont pas été associés pour autant. Comment les personnels pourraient-ils se sentir acteurs d'un projet élaboré sans eux, sans réflexion collective pour identifier les problématiques essentielles auxquelles sont confrontés les écoles et les établissements, sans même les moyens nécessaires pour y répondre ?

Les réponses des personnels qui exercent en lycée, général, technologique ou professionnel, montrent combien la liaison entre collège et lycées, réduit, n'est pas la priorité des gouvernements qui se sont succédé.

Travail inter-degré

Travail inter-degré			
Travail inter-degré école / collège	Travail Collège / lycée	Réponses	Pourcentage
Oui	Oui	102	6,95%
	Non	351	23,93%
Non	Oui	36	2,45%
	Non	978	66,67%

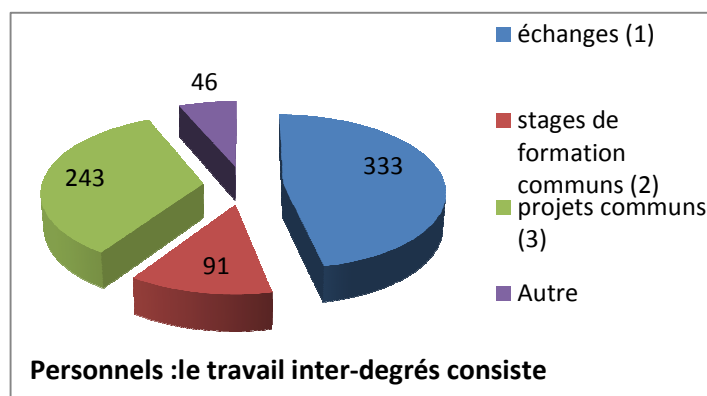
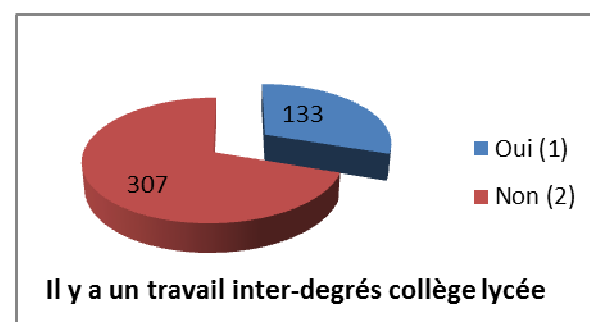
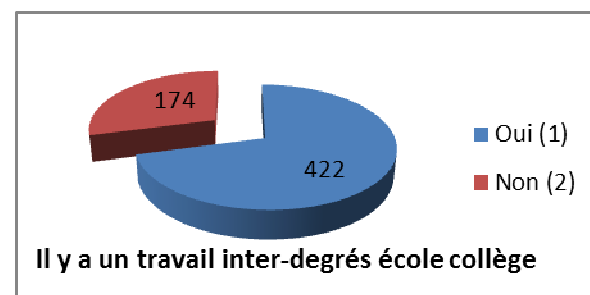
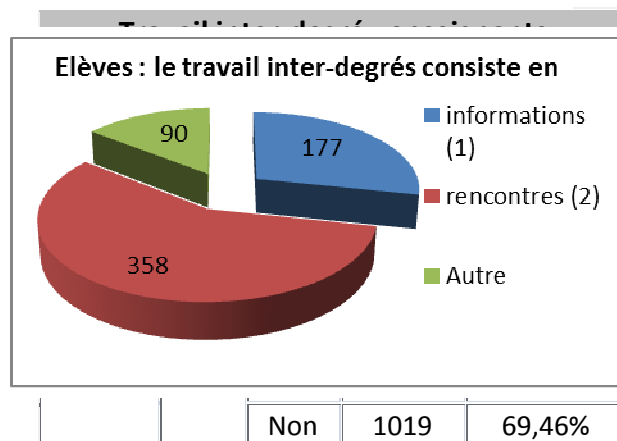
Projet de réseau par classement EP		
Classement EP	Travail inter-degré école clg	Pourcentage
ECLAIR	Oui	51,76%
	Non	48,24%
RRS	Oui	42,70%
	Non	57,30%

Travail inter-degré : élèves			
Information	Rencontres	Réponses	Pourcentage
Oui	Oui	140	9,54%
	Non	44	3,00%
Non	Oui	247	16,84%
	Non	1036	70,62%



Les réponses concernant le travail inter-degré confirment que la liaison collège / lycées est très faible, alors que les enjeux de l'orientation sont essentiels pour permettre à tous les élèves de poursuivre leur scolarité et pour réduire les risques de décrochage scolaire.

Quant à la liaison école / collège, elle est plus développée dans les ex RAR devenus ECLAIR où elle s'est mise en place depuis plusieurs années. Mais elle ne fait sans doute pas intervenir tous les personnels et les possibilités réduites de travail en équipe ne permettent pas à chacun d'en avoir connaissance.



Formation des personnels